

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 25 (1917)
Heft: 5

Artikel: Les ancêtres de Benjamin Constant
Autor: Charrière de Sévery, W. de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-20986>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES ANCÊTRES DE BENJAMIN CONSTANT

Dans la *Revue historique vaudoise* (numéro d'octobre), M. le professeur Eugène Ritter émettait le vœu que, autant que faire se pourrait, la généalogie de nos hommes célèbres soit publiée.

Pour donner suite, en quelque mesure, à ce postulat, nous avons essayé de fixer l'ascendance de Benjamin Constant et voici le résultat de nos recherches :

(*Voir tableau, page 145*).

Du tableau par quartiers, qui précède, on peut, ce semble, admettre que le fils du colonel Juste de Constant et de Henriette de Chandieu avait une origine bien huguenote et que ce fait a influé sur la tournure de son esprit, puisque le libéralisme et l'individualisme qu'il a toujours mis en évidence dans ses écrits sont des principes essentiellement protestants.

D'autre part, nos investigations, poussées sur un point seulement ¹ au-delà du cinquième degré, nous ont conduit à constater (et ceci confirme encore plus ce que nous disions), que, par sa mère, Benjamin Constant descendait directement de Philippe Mornay-du Plessis, surnommé, comme on sait, « le Pape des protestants ». Voici comment :

Philippe Mornay-du Plessis.
= Charlotte Arbalest,
veuve du marquis de Feuquières.

|

¹ Grâce à des tableaux généalogiques de la maison de Chandieu récemment retrouvés dans nos archives de famille.

Anne de Mornay.

= Jacques des Noues,
seigneur de la Tabarière (Poitou),
remariée à Jacques Nompar de Caumont,
duc de la Force, pair et maréchal de France.

|

Elisabeth des Noues.

= George Le Clerc de Juigné.

|

Marie Le Clerc de Juigné¹.

= Urbain Gaudicher, seigneur d'Aversé (Anjou).

|

Catherine de Gaudicher d'Aversé.

= Charles de Chandieu-Villars,
Lt.général sous Louis XIV.

|

Benjamin de Chandieu,

Lieut^t-colonel.

= Marie de Montrond.

|

¹ Nous savons qu'en l'année 1687 deux des frères de Mme d'Aversé étaient prisonniers pour cause de religion et qu'un troisième frère était mort en captivité pour la profession de sa foi. (Témoignage du 1^{er} juillet 1687, donné à veuve U. Gaudicher d'Aversé, qui se rend en Brandebourg, et signé par les ministres G. Polier, Merlat et Combe, à Lausanne.)

David de Constant,
professeur de théologie et
recteur de l'académie
de Lausanne,
= Marie Colladon.

Jean-Louis de Saussure,
colonel,
1^{er} baron de Bercher,
seigneur de Bavois,
= Françoise de Perrotet.

Charles de Chandieu,
seigneur de l'Isle, Villars,
etc., etc.,
Lt-général sous Louis XIV,
= Catherine de
Gaudicher d'Aversé.
Jacques de Montrond,
major en Sardaigne,
= Marie-Françoise-Charlotte
de Loys
(alias Marie-Louise).

Samuel Constant-de Rebecque,
Lt-général.

= Rose de Saussure.

Benjamin de Chandieu,
capitaine en France, puis
Lt-colonel du régiment de
Lausanne p^r LL. EE. de Berne.

= Marie de Montrond.

Juste-Arnold Constant-de Rebecque,
colonel du régiment de May,
en Hollande.

Henriette de Chandieu.

BENJAMIN CONSTANT.

Paul de Chandieu,
seigneur de l'Isle, Villars, etc.,
capitaine d'une compagnie dans le
régiment des gardes en France,

= Louise de Polier,
dame de Corcelles-le-Jorat,
veuve de Sébastien de Praroman.

Urbain de Gaudicher,
seigneur d'Aversé et la Coutardière
(Anjou),

= Marie Le Clerc de Juigné.

Charles de Montrond,
seigneur de Montrond et Willerman
(Vivaraïs),
reçu bourgeois de Lausanne en 1722,

= ? de Beaulieu,
(sœur de Jacques de Beaulieu,
colonel d'infanterie au service
d'Angleterre).

Jean Philippe de Loys,
seigneur de Cheseaux, bourguemestre
de Lausanne,

= Françoise de Chandieu,
sa seconde femme.

Philibert Constant, assesseur, à
Lausanne,

= Judith Girard-des Bergeries
(Bourges).

Esaïe Colladon,
1^{er} syndic de Genève,

= Marguerite Cottier.

George de Saussure,
seigneur de Vernand et Bercher,

= Urbaine de Polier.

David de Perrotet, d'Uzès
(Languedoc),
seigneur de St-Quentin et autres lieux,

= Rose Boileau-de Castelnau.

Mme de Sévery † 1796.

Mme de Constant † 1767.

Anne-Pauline-Marie-Adrianne dite Nanette,
comtesse de Nassau † 1814.

Mme de Loys † 1840,
dernière de sa race, déjà éteinte, en 1787,
dans la ligne masculine.

Et, puisque ce qui concerne B. Constant, a toujours le don d'intéresser ses admirateurs et ses critiques, qu'on nous permette encore un mot sur la comtesse de Nassau, sa tante préférée, ou plus exactement le comte de Nassau, qu'elle épousa en 1768. Cela nous donnera l'occasion de réviser une assertion un peu superficielle que nous avons formulée sur ce personnage dans *la Vie de société* ¹...

En effet, depuis la publication de notre ouvrage un Hollandais établi à Lausanne, M. François S'Jacob, a bien voulu, après une visite faite aux archives nationales de La Haye, nous transmettre d'intéressants renseignements sur le mari de Nanette de Chandieu.

M. S'Jacob nous écrivait, entre autres (décembre 1911) : « Louis-Théodore, comte de Nassau, seigneur de Leck et Ouwerkerk s/Yssel, né en 1741, conseiller extraordinaire de la ville de Culemborg, conseiller de la cour de Vianen, épousa en première noce (1766) Jeanne-Françoise-Elisabeth de Crousaz, décédée à Lausanne en 1768 ², Il se remaria la même année avec Anne-Pauline de Chandieu, dont il se sépara en... ? ³. Il décéda à Ravestein, petite ville de

¹ Nous écrivions : « que ses origines n'avaient pas été bien éclaircies ». Tome I, p. 5.

² Elle mourut en couches, accident trop fréquent autrefois.

³ Nous pouvons compléter ici les informations de notre correspondant hollandais. Il résulte en effet, d'une lettre datée d'Utrecht, 23 février 1770, adressée à M. Salomon de Sévery, que le comte de Nassau résidait alors à Ysselstein, non loin d'Utrecht, que sa conduite était irrégulière et sa fortune compromise. A Ysselstein vivait aussi une sœur du comte, qui s'était fait enlever précédemment par un capitaine de haut-bord.

la principauté de Gulich-Clève ¹ en avril 1795. De son premier mariage naquit une fille Gertrude-Françoise-Elisabeth, comtesse de Nassau, qui épousa le comte Frédéric de Rehbinden, livonien. Du second mariage est issu un fils, Philippe-Charles, comte de Nassau, né le 21 août 1769, promu en 1787, lieutenant au 1^{er} bataillon des gardes à pied (Pays-Bas) et mort à Lausanne en 1794 (donc avant son père), célibataire.

Le comte Louis-Théodore de Nassau, continue notre correspondant, n'a jamais rempli de fonctions publiques en Hollande. Les titres de conseiller extraordinaire à Culemborg et de conseiller aulique de Vianen provenaient de ses droits seigneuriaux dans ces villes, attachés à ses propriétés de Leck.

Il était frondeur, appartenait au parti révolutionnaire, anti-orangiste (parti des Patriotes), ce qui l'obligea à quitter son pays natal. Il se fixa d'abord à Ravestein, passa au catholicisme, puis vint demeurer à Lausanne ². En 1773, il vendit ses propriétés d'Ouwerkerk, que son père tenait d'une alliance avec une princesse appartenant à une autre branche de la maison de Nassau. Il vivait en mauvais termes, comme on l'a vu, avec la branche régnante d'Orange-Nassau et n'était pas reçu à la cour. »

Le comte de Nassau (cela ressort d'un tableau généalogique que nous ne reproduisons pas), descendait d'une ligne bâtarde remontant au stadhouder *Maurice*, prince d'Orange-Nassau (1567-1625), second fils de Guillaume I^{er} (le Taciturne).

Son père avait épousé en seconde noce Gertrude Crommelin, mère de celui qui nous occupe.

Notons encore que la minute du contrat de mariage du

¹ Actuellement en Hollande.

² Était-il encore catholique quand il épousa Mlle de Chandieu? Cela aurait lieu d'étonner. Quoi qu'il en soit, on peut supposer que ce mariage avait été mal vu par la famille de Chandieu.

comte de Nassau et de Jeanne-Françoise-Elisabeth Crousaz (de Corsier probablement), instrumenté par Jean-Abram-Rodolphe Gaulis, notaire-juré et secrétaire baillival, se trouve aux archives communales de Lausanne. Outre les clauses réglant les intérêts matériels des deux conjoints, on y voit que l'épouse avait pour père n. et généreux Pierre-François Crousaz, général au service des Pays-Bas, domicilié alors au *Pavement*, et pour mère n. et vertueuse Elisabeth Des Combe; qu'elle avait un frère Louis Crousaz, officier au service des Pays-Bas également, et une sœur nommée Catherine.

L'époux contractant est assisté de M. le colonel Jenner, bailli de Lausanne, et a pour témoin n. et g. François Seigneux, président des Conseils de S. A. le duc d'Arenberg.

Le contrat porte la date du 26 novembre 1766.

W. de CHARRIÈRE de SÉVERY.

LES PROCURATIONS A L'ASSEMBLÉE PROVISOIRE VAUDOISE de 1798.

Les premiers pas vers l'émancipation du Pays de Vaud furent timides et surtout prudents. On peut s'en rendre compte en lisant les pages du registre des délibérations de l'Assemblée provisoire ou du Comité central ou plus exactement, comme il s'appelait au début, « le Registre des actes des conférences de tous les membres délégués par diverses villes et communautés du Pais de Vaud réunis en vertu des pouvoirs qui leur ont été conférés par leurs commettans ainsi que du résultat de leurs délibérations ». Ce titre un peu long a du moins le mérite très appréciable de préciser le rôle d'une assemblée d'hommes de confiance à un moment où chacun était dans l'ignorance de ce qui allait se passer et où il s'agissait avant tout de savoir comment les Vaudois pourraient faire valoir les droits tombés, semblait-il, en désuétude.

que savoyarde ; l'instruction était plus développée alors qu'on ne l'a dit souvent : dès la fin du XIV^e siècle, il y avait à Moudon un recteur des écoles. M. le D^r R. Meylan donne quelques notes sur les *Armes de Moudon*, et M. Ch. Gilliard sur les *Bourgeois au XIII^e siècle* ; il y a enfin la copie d'un rapport du sous-préfet Duveluz sur le *Serment civique* prêté le 21 août 1798 et la *Liste des pasteurs* de Moudon. Ajoutons que l'association a édité un plan de Moudon au XV^e siècle, dû au pinceau expert de M. F. Jacottet, architecte. C'est une véritable œuvre d'art.

C. G.

ERRATUM. — L'auteur de l'article « Les ancêtres de Benjamin Constant », paru dans notre numéro de mai, n'ayant pas pu, à cause d'une absence, revoir les épreuves de cet article, nous signale le fait que le tableau de la page 145 a été partiellement mal disposé dans le texte imprimé. En effet, les degrés de parenté allant de gauche à droite, le nom de B. C. aurait dû être placé à la gauche du tableau en question, celui de ses parents, grands-parents, etc., venant se juxtaposer au sien dans l'ordre généalogique. La colonne de droite, qui donne l'ascendance au 5^{me} degré du publiciste doit, par contre, ne pas être transposée.

Le lecteur aura sans doute déjà corrigé cette ordonnance défectueuse.

Lire aussi dans le tableau « de Perrotat » et non « de Perrotet », et « Willierman » au lieu de « Willerman ».
